



COLLÈGE CHARLEMAGNE
13, rue Charlemagne
75004 Paris
téléphone 01 53 01 98 50
fax 01 42 72 78 18
www.lycee-charlemagne.fr

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE DU COLLEGE CHARLEMAGNE POUR L'ANNEE 2008/2009

Présenté au Conseil d'Administration
du 10 novembre 2009
par le principal Alberto MUÑOZ

Article 421-20 du code de l'éducation :

« En qualité d'organe délibératif de l'établissement, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement, [...] établit chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement. Ce rapport rend compte notamment de la mise en œuvre du projet d'établissement, des expérimentations menées par l'établissement et du contrat d'objectifs. »

SOMMAIRE

I – Caractéristiques des élèves accueillis	3
A – Structure et effectifs	3
B – Caractéristiques sociologiques des élèves	3
II – Caractéristiques des personnels enseignants	5
A – Corps	5
B – Age	5
C – Ancienneté	5
III – Moyens attribués	6
A – Les locaux	6
B – Les personnels et la DHG	6
C – Les subventions d’Etat	7
D – Le budget de fonctionnement	7
E – Le budget d’équipement	8
IV – Actions menées au cours de l’année 2008/2009	8
Axe n°1	8
A – emploi de la dotation	8
B – Emploi du temps des élèves	8
C – Actions pédagogiques spécifiques	9
D – Réunions d’information des parents	9
E – Préparation à l’orientation	9
Axe n°2	9
A – Ouverture sur l’environnement	9
B – Actions de prévention et éducation à la santé	9
C – Bilan d’activité du FSE	10
D – bilan de la conseillère d’orientation	10
Axe n°3	10
Axe n°4	11
V – Vie scolaire	11
A – Taux d’absentéisme et de retards	11
B – Punitons scolaires et sanctions disciplinaires	12
C – Climat scolaire	12
VI – Résultats	12
A – Evaluation 6 ^{ème}	12
B – Flux de passage et orientation	13
C – Brevet des collèges	13
D – Orientation 3 ^{ème}	14
E – Commissions d’appel	14
F- Affectations en lycée	15

I – Caractéristiques des élèves accueillis

A – Structures et effectifs

Divisions Effectifs	2005 D - E	2006 D - E	2007 D - E	2008 D - E	2008 E/D Etablissement	2008 E/D EP	2008 E/D Académie
6 ^{ème}	5 - 140	4 - 118	5 - 140	5 - 150	30.0	23.2	25.8
5 ^{ème}	5 - 139	5 - 140	4 - 117	5 - 130	26.0	23.3	25.5
4 ^{ème}	5 - 149	5 - 143	5 - 145	4 - 118	29.5	24.0	26.2
3 ^{ème}	5 - 146	5 - 147	5 - 148	5 - 142	28.4	22.9	25.9
TOTAL	20 - 574	19 - 548	19 - 550	19 - 540	28.4	23.2	25.7

Le nombre d'élèves par division (E/D) est toujours plus important au collège Charlemagne que dans la moyenne des établissements de l'académie.

B – Caractéristiques sociologiques des élèves

– Origine géographique des élèves

Origine géographique	De l'arrondissement	Du bassin	Du district	Autres districts	Total PARIS	Hors PARIS
2008/2009	78.00	87.60	96.90	1.50	98.30	1.70
2007/2008	78.72	88.36	97.00	1.63	98.72	1.27
2006/2007	79.00	88.86	97.44	1.45	98.90	1.09

22 % des élèves accueillis à la rentrée 2008 n'habitaient pas officiellement le 4^{ème} arrondissement, partagé pourtant entre deux collèges, Charlemagne et Couperin. Dans le contexte d'assouplissement de la carte scolaire, l'établissement est de plus en plus demandé, compte tenu de sa situation privilégiée, mais surtout du fait qu'il soit situé en cité scolaire. Cette situation a des répercussions importantes. D'abord auprès des collèges environnant qui voient chaque année fuir des élèves sous des prétextes divers. Ensuite, parce que ceux-ci, à leur tour attirent d'autres élèves par cercles successifs, les établissements du centre ville étant plus « cotés » qu'en périphérie...

Ce principe renforce la ségrégation sociale et contribue à la ghettoïsation des établissements des arrondissements périphériques.

– Proportion filles/garçons

% de filles	Rentrée 2005	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Rentrée 2008	Académie 2008
collège	46.2	47.6	49.5	49.6	49.4

Nous accueillons traditionnellement toujours un peu moins de filles que les autres collèges de l'Académie. La situation s'est régularisée en 2007.

– Catégories socioprofessionnelles des parents de nos élèves

En %	CSP FAVORISEE A	CSP FAVORISEE B	CSP MOYENNE	CSP DEFAVORISEE
Education prioritaire	15.3	08.0	32.4	39.8
Académie de PARIS	36.6	10.2	27.6	22.4
Etablissement 2008/2009	66.7	06.3	19.1	05.9
Etablissement 2007/2008	64.9	09.3	19.8	06.0
Etablissement 2006/2007	63.0	09.7	20.8	06.6
Etablissement 2005/2006	62.2	10.8	20.2	06.6

Nous accueillons toujours davantage d'enfants de catégories socioprofessionnelles très favorisées que la moyenne parisienne et six fois moins de CSP défavorisées que la moyenne des collèges EP.

– Elèves de nationalité étrangère

Effectifs en %	Etablissement	EP (éducation prioritaire)	Académie
2008/2009	2.8	17.7	11.1
2007/2008	4.2	21.7	13.2
2006/2007	3.6	26.4	15.6
2005/2006	3.7	28.0	11.0

Nous accueillons très peu d'élèves de nationalité étrangère.

– Boursiers

	% Etablissement	% en EP	% Académie
2008/2009	6.9	40.6	23.8
2007/2008	5.3	45.2	24.4
2006/2007	4.4	47.3	24.8
2005/2006	4.5	45.1	23.4

Bien que nous accueillions toujours beaucoup moins de boursiers que dans les autres collèges de l'Académie, leur proportion est en augmentation, particulièrement en sixième (10%).

– Retards scolaires

Niveaux	% d'élèves ayant 1 ans de retard					
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	E.P.	Académie
6°	4.3	5.1	5.0	13.3	24.1	16.7
5°	7.9	5.0	8.5	5.4	28.0	19.4
4°	11.4	11.2	6.9	14.4	29.0	21.8
3°	14.4	15.0	14.9	8.5	32.3	25.2

Nous accueillons jusqu'à présent moins d'élèves en retard d'un an que la moyenne mais leur nombre a beaucoup augmenté à la rentrée 2008.

Niveaux	% d'élèves ayant 2 ans de retard ou plus					
	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	E.P.	Académie
6°	0.7	0.0	0.0	0.7	2.5	1.9
5°	0.7	2.1	0.0	0.0	4.6	2.9
4°	0.7	0.0	0.7	0.0	6.4	3.7
3°	3.4	0.7	2.0	0.7	8.3	5.1

Nous n'accueillons pratiquement pas d'élèves en retard scolaire de 2 ans et plus.

– Redoublants inscrits par classe (NB : ce taux est différent du taux de redoublement prononcé par l'établissement)

Niveaux En %	Etablissement 2006/2007	Etablissement 2007/2008	Etablissement 2008/2009	E.P. 2008/2009	Académie 2008/2009
6°	4.2	2.1	9.3	5.0	4.8
5°	3.6	4.3	1.5	3.2	2.5
4°	4.9	3.4	5.9	4.2	4.4
3°	5.4	7.4	2.8	7.7	7.7

Le nombre d'élèves redoublants se trouvant par classe est globalement inférieur aux moyennes académiques, à l'exception notable des classes de sixième à la rentrée 2008.

– Pérennité des élèves au sein de l'établissement :
Suivi de cohorte sur trois ans des élèves entrés en sixième à la rentrée 2005.

	En 2005	restés en 2006	2007	2008
Etablissement	100	97.9 %	92.9 %	87.9 %
Education prioritaire	100	86.4 %	78.2 %	68.4 %
Académie	100	89.7 %	81.5 %	73.4 %

Le collège Charlemagne garde davantage ses élèves de la sixième à la troisième que les autres collèges de l'Académie.

II – Caractéristiques des personnels enseignants

A – Répartition par Corps

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	ZEP	Académie
% de certifiés	70.9	74.2	73.6	74.7	72.6
% d'agrégés	9.5	9.4	9.5	9.2	12.1
% professeurs d'EPS	13.4	13.3	13.6	12.2	11.5
% de PEGC	6.1	3.1	3.2	2.3	2.2

B – Répartition par âge

En %	Collège Charlemagne	Education Prioritaire	Académie
60 ans et plus	7.9	5.5	10.8
55 – 59 ans	31.3	13.2	19.2
50 - 54 ans	12.8	12.4	13.5
45 - 49 ans	3.0	12.6	11.4
40 – 44 ans	21.2	14.7	12.6
35 - 39 ans	6.8	18.5	14.1
30 – 34 ans	6.8	15.2	11.5
25 - 29 ans	9.3	7.7	6.8
24 ans et moins	1.0	0.3	0.2

C – Répartition par ancienneté dans l'établissement

En %	Collège Charlemagne	Education Prioritaire	Académie
Moins d'un an	23.4	24.6	23.6
1 à 4 ans	34.8	34.1	30.2
5 à 9 ans	19.8	25.9	25.7
10 à 14 ans	6.9	7.7	8.8
15 à 19 ans	6.4	3.8	5.7
20 à 24 ans	1	1.9	2.9
25 à 29 ans	1.5	1.5	2.1
Plus de 30 ans	6.1	0.5	0.9

L'établissement était jusqu'en 2004, caractéristique des établissements de centre ville, les personnels étant globalement plus âgés, plus qualifiés et plus souvent à temps partiel que la moyenne de l'Académie. La situation a nettement évolué ces dernières années, les moins de 45 ans sont passés de 28 à 45 %.

III – Moyens attribués

A – Les locaux

Le collège Charlemagne s'inscrit dans le cadre d'un ensemble immobilier appelé communément « cité scolaire ». Les locaux dont dispose la cité qui comprend aussi un lycée, sont répartis des deux côtés de la rue Charlemagne, aux numéros 13 et 14, les deux entrées étant distantes d'une centaine de mètres.

Le 14 accueille les locaux administratifs des deux établissements (bureaux de direction, secrétariat, intendance, assistante sociale...) et la plupart des activités pédagogiques du lycée.

Le 13 qu'il est convenu d'appeler « le collège », construit en partie sur l'ancien rempart de Philippe Auguste, abrite en plus de toutes les salles du collège, les salles de SVT et de STI du lycée, mais aussi les deux gymnases, l'infirmerie et le service de restauration qui sont communs aux deux établissements.

Cette disposition des locaux crée un va et vient perpétuel d'élèves du lycée traversant la rue Charlemagne pour venir au collège, difficilement contrôlable par le collège, particulièrement au moment des récréations et de la demi-pension.

Rénovés entre 1990 et 1994, les bâtiments bien que fort agréables, restent cependant trop exigus pour le nombre de classes accueilli.

Il n'existe pas de lieu pour recevoir les parents, qu'une seule salle de réunion pour les deux établissements, pas de réel secrétariat côté collège, une infirmerie réduite sans bureau confidentiel pour le médecin.

Il n'y a pas de salles de travail pour les personnels, aucune salle d'activité pour les élèves, pas même un préau pour les abriter de la pluie. Les familles demandent à ce que les élèves demi-pensionnaires puissent disposer de casiers pour éviter qu'ils ne portent toute la journée leur cartable, mais aucun lieu n'est prévu pour les y installer.

Le service de restauration n'a d'ailleurs pas été conçu pour accueillir autant de demi-pensionnaires et doit être repensé (réaménagement de la desserte plateaux en particulier...).

Si le réseau informatique a été étendu et les salles de technologie sont maintenant opérationnelles, il est urgent d'équiper en informatique une autre salle car toutes les disciplines souhaitent pouvoir utiliser les nouvelles technologies de communication et le CDI est devenu trop exigü pour pouvoir développer la recherche numérique.

B – Personnels et DHG (dotation horaire globale de l'établissement)

Si les personnels ouvriers et de service sont désormais pris en charge par les collectivités territoriales, l'Etat continue à assurer le salaire des personnels administratifs, d'enseignement, d'éducation et de surveillance.

Pour l'année civile 2008, le total des rémunérations prises en charge par l'Etat, s'élevait pour le collège Charlemagne à 2 677 554.55 euros, ce qui représente la part la plus importante des dépenses de l'EPLÉ, mais cette somme ne fait pas partie du budget de l'établissement.

Une première enveloppe nous est attribuée en « heures hebdomadaires de surveillance » :

Heures semaine	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
De surveillance	142	138	138	138

Cette enveloppe réduite à la rentrée 2006 pour fermeture d'une classe de 6^{ème} est constante depuis.

Une deuxième enveloppe, pour les personnels enseignants, est notifiée en équivalent d'heures hebdomadaires de professeurs. Le conseil d'administration, sur proposition du chef d'établissement, a la charge de répartir cette dotation horaire globale (DHG) par disciplines. Elle tient compte du nombre d'élèves par niveau et se calcule en H/E (nombre d'heures par élève)

Evolution de la DHG :

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Effectif prévisionnel :	553 élèves	548 élèves	520 élèves	544 élèves
DGH	623.63 H	605.00 H	606.00 H	606.52 H
H/E prévisionnel	1.12	1.10	1.12	1.11
HP (heures postes)	602.00 HP	584.00 HP	570.5 HP	559.5 HP
HSA (heure supplémentaire année)	21.63 HSA	21.00 HSA	35.5 HSA	47.02 HSA
% HSA	3.47	3.47	5.85	7.75
Effectif constaté :	575 élèves	548 élèves	550 élèves	540 élèves
H/E effectif réel	1.08	1.10	1.10	1.12

Depuis la rentrée 2006, le H/E final (nombre d'heures attribuées par élève) est légèrement supérieur aux années précédentes et nous permet de mieux fonctionner.

Pour l'année 2008/2009, le rectorat nous a de plus attribué 73 HSE (heures supplémentaires éventuelles) pour les remplacements de courte durée, 39 HSE pour l'accompagnement éducatif et 10 HSE pour la mise en place des applications informatiques GIBII (pour le B2I) et de l'ASSR ; soit un total de 122 HSE (équivalent de 4 HSA supplémentaires)

C - Subventions d'Etat

L'Etat, malgré la décentralisation, assure encore quelques dépenses pédagogiques : carnets de correspondance, droits de reproduction, livrets d'évaluation 6^{ème}, manuels scolaires, projets d'établissement, logiciels, ressources pédagogiques numériques... et des aides aux élèves (bourses, fonds sociaux).

Ces crédits individualisés par destination jusqu'en 2006, compte tenu de la LOLF, sont de plus en plus globalisés.

Tableau : évolution des subventions d'Etat.

Sommes en euros	2005	2006	2007	2008	2009
CREDITS GLOBALISES :		//	12 221	7 920	8 645
Avance sur crédits globalisés				2 950	1 588
Rénovation des diplômes		1 598	//	//	1 000
Manuels scolaires	7 590	5 773	//	2 306	//
Ressources informatiques		1 600	//	//	3 000
Carnets de correspondance	1 824	1 674	//	//	//
Projets pédagogiques, CESC, ...	400	125	1 000	1 181	371
Droits de reproduction	916	905	909	//	//
Fonds sociaux	2 907	2 577	1 700	3 700	800
TOTAL ETAT	13 638	14 253	14 830	18 057	15 401

Ces crédits d'Etat qui avaient diminué fortement jusqu'en 2005, les collectivités territoriales prenant souvent le relais de certaines dépenses, se sont désormais stabilisés. La totalité des subventions 2009 ne nous est pas encore parvenu.

D – Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement alloué par le Conseil Général est reversé presque intégralement au lycée qui gère l'ensemble des dépenses de viabilisation, de maintenance et d'entretien des locaux de la cité scolaire. Seules les dépenses pédagogiques (chapitre A1) et les dépenses spécifiques du collège sont gérées sur budget le collège.

Subvention de fonctionnement en euros	2005	2006	2007	2008	2009
Dotation initiale	97 966	100 906	102 920	108 408	109 977
Plan Internet	3 105	3 820	3 841		
Dotation initiale totale	101 071.00	104 726	106 761	108 408	109 977
Dont A1 initial	23 400	24 320	24 820	25 656	26 503
% A1 de la dotation initiale	23.15 %	23.22 %	23.24 %	23.66 %	24.09 %

Le budget 2009 n'était en augmentation que de 1.45%, nous avons cependant maintenu pour cette année un pourcentage élevé du budget pour le chapitre A1 (dépenses pédagogiques).

E – Budget d'équipement

On nous demande en début de chaque d'année scolaire notre plan prévisionnel d'équipement. C'est dans ce cadre que le Conseil Général nous attribue trois tranches de subventions d'équipement dans l'année : pour le renouvellement informatique, pour le matériel pédagogique, pour le mobilier général.

Subventions d'équipement en euros	2006	2007	2008	2009
1 ^{ère} tranche	25 000	13 800	13 000	13 000
2 ^{ème} tranche	9 800	24 700	6 150	6 300
3 ^{ème} tranche	4 000	3 600	13 000	7 500
Informatique (dotation en nature)	4 735			15 250
TOTAL	43 535	42 100	32 150	42 050

IV – Les actions menées au cours de l'année 2008/2009 dans le cadre du projet d'établissement

Axe n°1 : conduire tous les élèves au niveau de compétence attendu en fin de scolarité obligatoire

A – Emploi de la dotation horaire globale

En 6^{ème}, les deux heures d'aide au travail personnel ont été assurées pour une heure par le professeur de français, en classe entière jusqu'à la Toussaint puis constitution des groupes en fonction des difficultés de chacun et élaboration d'un travail de remédiation à partir des évaluations ; pour l'autre par le professeur principal.

En 5^{ème}, une heure quinzaine a été attribuée au professeur principal pour le suivi de sa classe (vie de classe, aide au travail personnel, orientation...) et une heure a été ajoutée en français, portant l'horaire à 5h au lieu des 4 prévues officiellement.

Nous avons par ailleurs pu dédoubler comme l'an dernier une heure quinzaine en SVT, physique et technologie pour permettre des travaux pratiques en petits groupes en 5^{ème} et en 4^{ème}.

En 4^{ème}, outre ces dédoublés, nous avons ajouté une heure quinzaine en mathématiques et donné une heure au professeur principal.

En 3^{ème}, nous avons dédoublé une heure quinzaine en SVT et en technologie, ajouté une heure quinzaine en mathématiques et attribué une heure au professeur principal.

B – Emploi du temps des élèves

Pour la rentrée 2005/2006, il avait été décidé en Conseil d'Administration que les élèves de sixième et de cinquième n'auraient plus cours le samedi matin et que ceux de quatrième et de troisième n'auraient cours qu'un samedi sur deux selon un emploi du temps calé sur celui des écoles. Cette nouvelle disposition n'ayant recueilli que des échos favorables a été reconduite avec succès en 2007/2008 et 2008/2009. Selon la charte d'élaboration de l'emploi du temps présentée par le chef d'établissement, les cours de toutes les classes ont été équitablement répartis sur toutes

les matinées et les après midi, en évitant au maximum les heures de permanence. La plage de 16 à 17h a été réservée aux options facultatives et aux actions d'aide et de soutien.

C - Actions pédagogiques spécifiques

Un accompagnement scolaire est proposé à tous les élèves, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h10 à 13h et le lundi, mardi, jeudi de 16h à 17h et de 17h à 18h, ainsi qu'une aide au développement personnel le lundi de 17h à 18h proposé par les professeurs d'E.P.S.

D – Réunions d'information des parents d'élèves

- Réunion d'information sur l'entrée en sixième (la semaine de la rentrée) ;
- réunions d'information sur les programmes et attentes des professeurs pour chaque niveau début septembre ;
- entretiens individuel –parents professeurs– à la fin du premier trimestre pour chaque niveau : Sixièmes le 8 décembre, cinquièmes le 9, quatrièmes le 11 et troisièmes le 15 décembre ;
- réunion d'information pour les parents de 5^{ème} sur le choix de la seconde langue le 28 avril 2009 ;
- réunion d'information des parents de 4^{ème} sur les options de 3^{ème} (latin, grec, DECPRO3) le 12 mai 2009.

E – Préparation à l'orientation

- Aménagement d'un espace ONISEP « métiers et formation » au CDI.
- Aide à la construction du projet personnel en donnant du sens aux apprentissages ;
- Informations dans les classes de quatrième et de troisième et préparation du Forum des métiers ;
- Accompagnement des élèves en grande difficulté scolaire ;
- Ouverture des visites proposées aux élèves de l'option découverte professionnelle le mercredi après midi à tous les élèves de troisième volontaires ;
- Entretiens et réunions d'information avec les élèves de troisième et leurs parents sur la voie professionnelle le lundi 15 décembre et les nouvelles 2^o générales le jeudi 26 Mars 2009.

Axe n°2

Promouvoir une politique éducative qui favorise l'engagement des élèves

A – Ouverture de l'établissement sur son environnement social, culturel, économique :

- participation de plusieurs classes à l'opération « Collège au cinéma »
- Participation de toutes les classes de cinquième à la Course contre la Faim
- Epreuves d'endurance en natation pour toutes les classes de sixième ;
- Concours scolaires : Bios, Kangourou, Big Challenge ;
- Visite d'expositions, de musées, de sites industriels ;
- Accompagnement au théâtre et au cinéma ;
- Forum des métiers le jeudi 12 Février 2008 au Palais Brongniart (2ème arr.) ;
- Brevet blanc les 6 et 7 Avril 2009 ;
- Séquence d'observation en entreprise pour tous les élèves de troisième du 8 au 10 Avril 2009 (possibilité d'ajouter le mardi 7 avril après-midi) ;
- Passage du brevet de sécurité routière (BSR) en 5ème et en 3ème au troisième trimestre 2009.

B – Actions de prévention et d'éducation à la santé

Le jeudi 20 novembre 2008 de 12h à 13h, les élèves du collège ont été invités à une réunion d'information sur l'éducation à la sexualité animée par le planning familial. Les parents qui le souhaitaient ont pu accompagner leurs enfants.

Actions organisées par niveau de classe :

- en 6ème :
 - dépistage infirmier ;
 - dépistage dentaire ;

- programme de prévention contre le tabac ;
- intervention de la police sur les thèmes de la violence et du racket.
- en 5ème :
 - suite du programme de lutte contre l'alcool ;
 - intervention de la police sur les thèmes de la violence et des conduites à risque ;
 - débat sur le thème de la justice abordé dans les classes de 5ème avec les professeurs d'éducation civique et les défenseurs des enfants (association habilitée par le rectorat).
- en 4ème :
 - poursuite du programme Prévadict sur l'alcool ;
 - information sur la contraception (participation de l'infirmière aux cours de SVT correspondant au programme)
- en 3ème :
 - information sur les substances psycho actives (tabac, alcool, cannabis...)
 - intervention du planning familial dans toutes les classes de 3ème pendant l'heure de vie de classe.

Actions individualisées :

- Réponses à des demandes d'aide spontanée ;
- Mise en place des protocoles d'urgence ;
- Entretiens avec les élèves et les familles ;
- Evaluation de mise en danger ;
- Suivi d'élèves : aspect infirmier ou pluridisciplinaire élaboré à partir d'un travail en partenariat avec le médecin scolaire, l'assistante sociale, l'équipe éducative, la famille et, si nécessaire, les structures d'accompagnement extérieures à l'établissement.

C – Bilan de l'activité du FSE

Les activités du foyer ont très bien fonctionné durant cette année scolaire 2008/2009.

Le club journal a fait paraître trois numéros qui se sont arrachés à chaque fois en une récréation.

Le ciné-club a projeté un film tous les derniers mardis du mois.

L'atelier théâtre a fonctionné avec environs 45 élèves sur 4 ateliers.

Le club échec a accueilli une quinzaine d'élèves durant toute l'année.

L'atelier couture a rassemblé une vingtaine d'élèves de tous les niveaux à raison de 2 fois par semaine.

- Finances :

Gains de la vente des photos de classe : 2914,24 euros ;

Cotisation au FSE : 1750 euros, soit 175 élèves ;

Le foyer a fait une contribution financière de 353 euros pour le voyage à Londres d'une classe de 4^{ème} ; participation de 76,10 euros aux cadeaux du défi - lecture pour les élèves lauréats, ainsi que 60 euros pour un concours de nouvelles en 4^{ème} ; don à la caisse de solidarité du lycée pour participer au financement d'un voyage à Souston : 186,78 euros ; l'atelier gravure a été subventionné par le foyer à hauteur de 269,67 euros.

D – Bilan de la conseillère d'orientation

Travail individualisé

- Bilan des entretiens

	Entretiens conseils avec les jeunes		Entretiens parents		Entretiens avec l'équipe éducative	Nombre de bénéficiaires
	au CIO	au Collège	au CIO	au Collège		
Sixième	1	5	3	2	12	13
Cycle central	6	17	4	11	14	40
Troisième	12	77	9	7	19	107
Total		118		36	45	160

Au CIO, moins de demandes que l'an dernier pour les entretiens avec les jeunes.
Au Collège, davantage de demandes spontanées des élèves ; les garçons restent toujours les principaux bénéficiaires des entretiens et des concertations avec les équipes.
L'accueil des troisièmes au CDI en séances de sensibilisation a facilité par la suite la prise de rendez-vous spontanée pour les entretiens d'orientation.

Les difficultés à aborder les choix de la voie professionnelle et à mobiliser les élèves sur les visites de Lycées Professionnels demeurent. Peu ont ainsi pu appréhender l'environnement des formations in situ. Les règles de recrutement sur les spécialités particulières se heurtent aux résistances des familles à entrer en contact avec les LP ; même averties et encadrées par la CPE et la COP, les entretiens avec les Provisseurs d'accueil ne se sont pas faits par manque de réactivité et de mobilisation des jeunes et des parents.

Pour la voie générale et technologique, la réflexion sur les bacs STI, STL...est rare ; là encore, il serait nécessaire de se rendre sur place lors des portes ouvertes ; il n'y a pas d'effet visible du bon accueil fait aux étudiants du Lycée Diderot sur des choix STI ou S SC ingénieur.

- Cas difficiles

- 4 réunions «vie scolaire» (7h30)

- 8 réunions équipe éducative pour des sixièmes essentiellement

- *Examen psychologique approfondi* : 2 bilans complets (10h) ; 1 dossier d'admission en SEGPA a été constitué ; la famille a finalement refusé l'affectation en 5^{ème} segpa et demandé le redoublement ;

- *Parcours particuliers* : collaboration avec la CPE, les PP et la Principale-adjointe pour l'entrée en 3^{ème} DP6 : 3 dossiers ne se sont pas concrétisés dans les délais en raison des craintes des familles à quitter Charlemagne; ces élèves sont en très grandes difficultés depuis la sixième.

Travail collectif

En quatrième : annulation des séances de sensibilisation aux métiers par manque de temps ; nécessité d'en prévoir concrètement le calendrier en début d'année scolaire.

En troisième :

- 5 séances en classes entière ; 10 séances en demi groupe au CDI : 15h

- 2 réunions d'information parents : 1 sur la voie professionnelle en petit groupe ; 1 générale sur l'après 3^{ème}.

- Conseils de classe de 3^{ème} : 8

- *Carrefour Métiers* au Palais Brongniart: 2 réunions en interne avec la direction; document préparatoire pour les classes ; accueil sur le stand Orientation.

- *Option DP3* : séance spécifique sur les diplômes et les qualifications (2h) ; analyse et échanges avec les élèves sur le travail de l'année (2h) ; échanges d'information avec le professeur responsable

Divers

- Concertations avec l'équipe de direction : 9 séances

- Concertations avec les PP : 29 séances
- Travail avec la documentaliste pour la gestion des revues sur les métiers et les formations
- Etudes statistiques : Suivi des redoublants de 3^{ème} : Suivi de l'affectation fin 3^{ème}

Axe n°3 : Favoriser l'apprentissage des langues et faciliter l'ouverture internationale

Le détail des options de langues vivantes et anciennes

Effectif total	R 2005	R 2006	R 2007	R 2008
Allemand LV1	65	59	62	55
Anglais LV1	509	489	488	485
Allemand LV2	30	28	34	36
Anglais LV2	29	29	27	21
Espagnol LV2	204	199	191	172
Russe LV2	32	34	40	30

Effectif total	R 2005	R 2006	R 2007	R 2008
Latin	179	186	97	162
Grec ancien	17	27	32	18
Découverte professionnelle			7	11

Les différents groupes d'options ont été répartis sur deux ou trois classes pour ne pas créer des groupes de niveau.

Effectif moyen par groupe	R 2006	R 2007	R 2008	ZEP	Académie
Allemand LV1	14.6	15.3	13.2	18.3	18.8
Anglais LV1	21.1	24.4	24.0	22.1	24.4
Allemand LV2	14.0	17.0	18.0	14.5	16.1
Anglais LV2	14.5	13.5	9.5	19.8	19.2
Espagnol LV2	23.8	23.6	23.6	20.6	23.1
Russe LV2	17.0	20.0	14.0		16.5
Latin	23.3	26.3	19.9	21.1	24.3
Grec ancien	27.0	30	18.0	19.3	21.1

La priorité donnée aux langues vivantes s'est traduite par des effectifs moyens par groupe, de moins de 24 élèves pour chaque langue vivante, au lieu de 28.9 élèves en moyenne par division.

Axe n° 4 : Développer les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Préparation au BII pour toutes les classes facilitée par les dédoublements mis en place en technologie et sciences expérimentales. Acquisition de nouveau matériel et poursuite de la formation des professeurs à leur utilisation pédagogique.

Nous déplorons cependant de n'avoir toujours pas de moyens spécifiques pour la maintenance des matériels, ni pour l'administration du réseau pédagogique.

V – Vie scolaire

A- Taux d'absentéisme et retards

En %	2005/2006		2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	retards	absences	retards	absences	retards	absences	retards	absences
6 ^{ème}	0.24	2.74	0,21	2,70	0,35	1,60	0,40	1,81
5 ^{ème}	0.41	4.20	0,45	3,80	0,55	2,04	0,58	2,47
4 ^{ème}	0.67	4.27	0,81	5,20	1,79	2,21	1,81	2,61
3 ^{ème}	0.57	5.40	0,39	4,57	2,04	3,63	3,05	2,78

Remarques :

Le collège Charlemagne confirme encore cette année un taux d'absentéisme très faible. Alors que certains établissements parisiens atteignent un taux de 20%, notre collège enregistre un taux global annuel de 2,41%, ce qui est très faible.

Les motifs sont à 80% liés à la santé, puis suivent les raisons d'ordre familial. Nous avons noté 0,25% d'absences non justifiées sur toute l'année ; ce taux inclus les motifs inconnus par les parents ou tout simplement irrecevables.

Contrairement à l'année dernière où deux élèves absentéistes ont été signalés au rectorat, aucun élève n'a fait l'objet d'un signalement en 2008/2009.

Comme toujours, le grand bond des absences s'est à nouveau situé vers la fin de l'année.

Nous avons réussi à maintenir présent la majorité des élèves de 3^{ème} jusqu'au brevet. Néanmoins, une classe de 3^{ème} s'est particulièrement illustrée avec un taux de 4,13 %, avec un pic à 7, 05% au mois de janvier (le froid peut-être). Les motifs d'absence étant alors le réveil tardif qui fait que le créneau M1 – M2 est le plus concerné, mais également à l'éloignement du domicile ; ce qui se répercute sur l'heure d'arrivée au collège.

En ce qui concerne les retards, nous avons un taux global annuel de 1,46%, contre 1,18% l'an passé ; cet écart étant causé par le niveau de 3^{ème} qui a enregistré 3,05% de retards contre 2,04% en 2007/2008, et surtout par le fait que nous accueillons de plus en plus d'élèves hors secteurs qui viennent parfois de loin et qui sont souvent exposés aux problèmes de transports.

B- Punitions scolaires et sanctions disciplinaires

	2006/2007			2007/2008			2008/2009		
	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.	Avert. Discipl.	Exclus. DP	Exclus. Temp.
6 ^{ème}	4	0	9	0	0	13	0	1	8
5 ^{ème}	4	0	5	0	1	7	0	1	10
4 ^{ème}	1	0	9	2	0	10	0	1	11
3 ^{ème}	1	4	17	3	0	16	1	2	23
TOTAL	10	4	40	5	1	46	1	5	52

Aucun conseil de discipline cette année. 19 exclusions sur 52 sont dues aux sorties d'élèves demi-pensionnaires sans autorisation !

La plupart des problèmes de comportement à la demi-pension sont sanctionnés par un travail d'intérêt général. Cette alternative à l'exclusion est toujours acceptée et comprise par les élèves et les parents.

24 exclusions temporaires l'ont été pour un jour ; il s'agit généralement de manquements mineurs au règlement intérieur, mais néanmoins notables : petites rixes entre élèves, propos grossiers ou déplacés vis-à-vis d'un adulte, introduction d'objets dangereux tels que pistolets à billes, etc.

Au total, si le nombre d'exclusions a augmenté cette année, il ne s'agit nullement comme on pourrait le penser d'une dégradation de l'attitude des élèves ; on peut lier le phénomène à la croissance des sorties du collège sans autorisation du fait essentiellement d'élèves de 3^{ème} désireux d'être externes.

C- Climat scolaire

Demi-pension : au fil des années, nous trouvons des solutions qui nous permettent de gérer au mieux notre demi-pension. Cette année, nous avons réussi à canaliser la file en déployant beaucoup d'imagination et d'énergie. Nous avons encore quelques difficultés quant aux sorties de demi-pensionnaires, toutefois, la majorité des élèves apprécie la restauration à la cantine.

- Climat général :

Les élèves se sentent concernés par tout ce qui se passe au collège. On remarque un fort sentiment d'appartenance à l'établissement. Cela est assez notable, car ils s'investissent massivement dans les différentes activités. Ils sont également très prompts à accueillir les nouveaux, à aider les camarades...

VI – Les résultats

A – Evaluation nationale 6^{ème}

SCORE % de réussite	collège 2005	collège 2006	collège 2007	collège 2008	ZEP	Académie
FRANCAIS	78.1	69.7	68.8	67.8	50.7	59.5
MATHS	78.2	76.7	77.6	77.5	60.7	68.5

Les scores de nos élèves à l'évaluation d'entrée en sixième restent convenables en mathématiques mais sont en baisse de plus de dix points depuis 2005 pour le français où on note pour une quinzaine d'élèves des scores très inquiétants. Ils se maintiennent néanmoins au dessus de la moyenne académique.

B – Flux de passage et orientation :

Redoublements en %	Collège 2006	Collège 2007	Collège 2008	Collège 2009	E.P. 2009	Académie 2009
6 ^{ème}	2.9	2.5	11.3	10.0	4.4	4.4
5 ^{ème}	3.3	3.9	1.7	1.7	2.7	2.1
4 ^{ème}	4.0	4.2	6.1	4.8	4.0	3.9
3 ^{ème}	9.2	9.0	3.4	2.7	6.0	6.6

Depuis 2008, on note une augmentation des redoublements en 6^{ème} (explicable compte tenu du nouveau type de recrutement, voir tableaux sur les retards à l'entrée en 6^{ème} et les résultats des évaluations). Parallèlement les redoublements diminuent en 5^{ème} (des élèves ayant doublé la sixième finissent par accepter un passage en SEGPA en fin de 5^{ème}) et encore plus fortement en classe de 3^{ème}.

C – Brevet des collèges

SESSION	2006	2007	2008	2009
ETABLISSEMENT	85.0	88.1	96.7	95.7
Education prioritaire	60.4	64.2	67.0	
ACADEMIE	73.0	78.2	78.9	
Ecart établissement- Académie	+12.0	+9.9	+17.8	

Les résultats au brevet sont très supérieurs à la moyenne académique.

Mentions obtenues au Brevet des collèges

	AB	B	TB	total
2009	38 - (27,3%)	39 - (28%)	28 - (20%)	105 - (75.3%)
2008	41 - (30,1%)	56 - (41,2%)	13 - (9,5%)	110 - (80.8%)
2007	35 - (23%)	39 - (27%)	19 - (13,8%)	93 - (63.8%)

Les mentions Très Bien (plus de 16 de moyenne) obtenues par nos élèves sont en nette augmentation.

Moyenne des notes en français :

SESSION	2004	2005	2006	2007	2008
Epreuve (EPR)	11.1	10.9	10.6	11.8	12.7
Contrôle continu (CCF)	11.7	11.6	11.8	11.3	11.9
Ecart établissement (EPR- CCF)	-0.6	-0.7	-1.2	0.5	0.8
Ecart de l'Académie	-1.7	-1.8	-2.0	-0.1	0.3

En 2008, en français, nos élèves avaient obtenu en moyenne 0.8 points de plus à l'examen qu'au contrôle continu toute l'année. Les résultats du brevet 2009 ne sont pas encore disponibles.

Moyenne des notes en mathématiques :

SESSION	2004	2005	2006	2007	2008
Epreuve (EPR)	11.3	12.9	11.6	13.0	13.9
Contrôle continu (CCF)	12.2	12.5	11.9	11.5	12.3
Ecart établissement (EPR- CCF)	-0.9	0.4	-0.3	1.4	1.6
Ecart académie	-0.8	-0.5	-2.1	0.2	0.9

En 2008, en mathématiques, nos élèves obtiennent 1.6 point de plus à l'examen qu'au contrôle continu toute l'année. Les résultats du brevet 2009 ne sont pas encore disponibles.

Moyenne des notes en histoire - géographie :

SESSION	2004	2005	2006	2007	2008
Epreuve (EPR)	10.4	11.1	11.1	12.8	13.1
Contrôle continu (CCF)	12.6	13.2	12.8	13.0	12.9
Ecart établissement (EPR- CCF)	-2.2	-2.1	-1.7	-0.1	0.2
Ecart académie	-1.9	-0.9	-0.5	-0.1	0.6

En 2008, en histoire - géographie, nos élèves obtenaient 0.2 point de plus à l'examen qu'au contrôle continu toute l'année. C'est la matière où l'écart est le moins grand.

D - Orientation en fin de 3^{ème}

En %	Collège 2006	Collège 2007	Collège 2008	Collège 2009	Académie 2008
2 ^{nde} GT	82.4	81.4	89.1	93.7	66.1
2 ^{nde} PRO, CAP, BAC PRO	7.7	9.7	7.5	2.1	28.3
Redoublement	9.2	9.0	3.4	4.2	5.6

Malgré la généralisation des Bac professionnels en 3 ans, il est à noter que les passages en voie professionnelle n'ont aucun succès dans notre établissement. Les passages en 2^o générale et technologique, en revanche, déjà très supérieurs aux moyennes académiques et nationales ont encore augmenté cette année. Le taux de redoublement qui était stabilisé autour de 9% depuis plusieurs années a lui diminué de moitié.

Suivi des redoublants : Les 4 élèves qui redoublaient cette année obtiennent un passage en seconde générale et technologique.

E - Commissions d'Appels :

Tableau 1 : nombre d'appels

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	En %	Académie	France
6 ^{ème}	6	0	1	0	5	0	0 %	1.5 %	0.3 %
4 ^{ème}	9	2	4	0	0	0	0 %	1.6 %	0.4 %
3 ^{ème}	8	5	3	5	0	0	0 %	3.6 %	1.1 %
TOTAL	23	7	8	5	5	0	0 %	(en 2008)	(en 2008)

Tableau 2 : taux de satisfaction

En %	2007	2008	2009	Académie 2008	France 2008
6 ^{ème}	0	20 %	0	60	52.5
4 ^{ème}	0	0	0	60	58
3 ^{ème}	20 %	0	0	50	48.6

Le nombre d'appels avait déjà considérablement diminué depuis 2004 et fait remarquable, aucune famille n'a fait appel de nos décisions en 2009.

F - Affectations en seconde (GT ou professionnelle) :

Le nouveau système d'affectation inquiète de nombreux parents.

Le premier tour d'AFFELNET avait affecté 119 élèves sur 137 (86.86%) dont 88.2% sur leur 1^{er} vœu. Les 18 élèves non affectés, l'ont été en partie au tour Ibis, improvisé par les autorités académiques pour répondre aux nombreuses réclamations d'élèves plutôt « moyen-bon » qui n'avaient demandé que des lycées très demandés et de ce fait, n'ayant pu obtenir leur 1^{er} vœu, n'avaient pas obtenu non plus l'un des vœux suivants.

Les autres ont été affectés au deuxième tour d'AFFELNET après avoir formulé de nouveaux vœux sur les places restées vacantes.

Au final, la grande majorité des familles (92%) a obtenu satisfaction sur un des six premiers vœux formulés, 76% des élèves obtenant leur 1^{er} vœu.

– Lycées d'affectation fin août de nos élèves passant en 2°GT :

	Lycée d'affectation en 2°GT	2006	2007	2008	2009
75003	Victor HUGO	3	1	3	3
75003	TURGOT	2	3	8	5
75003	Simone WEIL	5	9	5	
75004	CHARLEMAGNE	74	63	66	58
75004	Sophie GERMAIN	5	5	7	5
75010	COLBERT	1	1		3
75011	DORIAN	5	1	1	5
75011	VOLTAIRE	2	4	4	2
75012	ARAGO		2		1
75012	BOULE				1
75012	Elisa LEMONIER			1	1
75012	Paul VALERY	1	2	1	15
75019	JACQUART		3		
75019	BERGSON	2	1		
75019	DIDEROT				1
75020	Hélène BOUCHER	3	2	11	10
75020	Maurice RAVEL	1	1	4	
Total district EST		104	98	111	110
75005	Henri IV	3	3	1	2
75005	LAVOISIER				1
75005	Louis le Grand	4	3	5	7
75005	Jacques MONOD		2		
75006	FENELON			2	
75006	MONTAIGNE			1	1
75007	Victor DURUY	1			1
75008	CHAPTAL			1	
75008	RACINE				1
75009	LAMARTINE	1	1		
75009	Edgar QUINET				1
75013	ENCPB			1	
75013	G. FAURE			1	
75013	Claude MONET		1		
75014	Paul BERT		1		
75015	BUFFON				
75016	LA FONTAINE			1	
75017	BALZAC			1	
75017	CARNOT			2	1
75018	RABELAIS	1			
TOTAL autres districts		10	11	16	15
Privé		2	8	3	7
Quittent PARIS		2	2	2	2
	TOTAL 2°	118	119	132	134